

---

## **RÉUNION DU 26 SEPTEMBRE : RÉUNION PUBLIQUE SUR LE DEVENIR DE L'ANCIENNE ECOLE DE GARÇONS DE CORDÉAC**

---

### **INTRODUCTION PAR LES ÉLUS :**

---

Fanny LACROIX, Maire de Châtel-en-Trièves et Jean-Louis SERRE, maire délégué de Cordéac ont rappelé l'objet de la charte liant les communes historiques et l'objectif de la fusion de lutter contre la désertification de notre village rural.

Cette revitalisation des deux villages a commencé par St Sébastien qui avait déjà en cours le projet du Domaine de Talon (mairie et café-épicerie). L'acte deux aura lieu sur Cordéac.

L'objectif porté, dans le cadre d'une action sur Cordéac, est de créer de l'espace public - lieu de partage et d'échange, avec un usage ouvert. Le lieu qui semble le plus adapté est celui du cœur de village. L'étude menée par Verdance a montré que le cœur du village de Cordéac vécu par les habitants se situe sur la place entre la mairie et l'ancienne école de garçons. La localisation du bâtiment de l'ancienne école est idéale pour concerner l'ensemble du village de Cordéac, la Commune nouvelle et les potentiels visiteurs. Cette localisation justifie de démarrer l'action sur ce bâtiment, même si Cordéac dispose d'autres bâtiments présentant eux aussi des enjeux importants, tel que la Marmottière.

Le travail qui s'ouvre aujourd'hui se situe dans la continuité des démarches déjà engagées :

- ! La démarche sur la requalification paysagère des espaces publics du centre bourg de Cordéac menée par Verdance
- ! La démarche de diagnostic global et de réflexion sur les équipements scolaires et périscolaires menée par RA2.

Ces deux études ont conduit à de la participation citoyenne et ce nouveau cycle de consultation permet de continuer de construire ensemble les futurs usages du site.

Cette réunion d'ouverture sur le devenir de l'ancienne école de garçons permet de présenter le sujet, de faire un point sur les études antérieures et de présenter les perspectives de l'école. Le but ensuite est de constituer un groupe de travail qui se réunira pour des ateliers participatifs. Ce travail collectif d'orientation se déroulera sur 4 mois maximum avec pour but une présentation finale en Conseil Municipal pour validation d'une feuille de route sur le mandat.

Pour récapituler, la méthode est ainsi la suivante :

1. Réunion publique : lancement de la démarche et contextualisation (26/09)
2. Conduites d'ateliers participatifs avec les habitants pour construire un programme, aider à la décision par la formulation d'avis (durant environ 4 mois – réunion tous les 15 jours)
3. Décision du Conseil Municipal suivant les propositions du groupe de travail
4. Retour d'information global aux habitants en réunion publique

### **PRÉSENTATION DE VERDANCE – VOIR POWER POINT :**

---

Le travail mené par Verdance a été fait avec un groupe d'habitants et les enfants pour permettre de définir les ressentis et les usages des espaces publics extérieurs. Un programme a été défini suivant ces réunions, puis validé en conseil Municipal qui a fait une priorisation des actions à mener. Depuis fin août : c'est l'aire de loisirs et le cimetière qui sont en cours de réalisation.

## PRÉSENTATION DE RA2- VOIR POWER POINT :

RA2 a été saisi pour étudier la restructuration des bâtiments scolaires et périscolaires. Leur premier objectif était d'établir un diagnostic de l'ensemble des bâtiments qui pouvait être concerné : école actuelle, ex-cure/salle polyvalente, et ancienne école des garçons. Leur travail s'est inscrit dans celui réalisé sur les espaces publics. Ils ont également mené un travail avec les enfants et les parents/citoyens intéressés. Deux scénarios étaient ressortis :

- ! Scénario Tout en 1 : où le scolaire et le périscolaire étaient réunis dans un seul bâtiment, celui de l'ancienne école de garçons
- ! Scénario Tout en 2 : où le scolaire restait à sa place, dans l'école actuelle et où le périscolaire (cantine, ateliers, etc.) prenait place dans l'ancienne école de garçons.

Ce qui est ressorti de ce travail, c'est la volonté de remettre de la vie dans le bâtiment de l'ancienne école et surtout une activité qui pourrait être plus ouverte que le scolaire (cantine, ateliers des enfants).

## POINT SUR LES EFFECTIFS SCOLAIRES – VOIR POWER POINT

Florence BLANCHET, adjointe au scolaire, rappelle que notre classe est une classe unique qui regroupe les niveaux du CP au CM2. Elle a présenté les effectifs actuels ainsi que les perspectives sur 3 ans. Ce qu'il ressort des prévisions c'est la pérennité de notre classe unique (les effectifs sont solides et stables) mais la fragilité de l'ouverture d'une deuxième classe. Nos effectifs, avec la prise en compte des maternelles, sont proches des critères permettant l'ouverture d'une deuxième classe mais atteignent difficilement les 28 élèves en tout. Il suffirait du déménagement d'une famille pour que les effectifs ne soient pas assez élevés pour que l'éducation nationale affecte un nouveau professeur et il n'est pas souhaité de mettre en difficulté l'enseignante actuelle en lui rajoutant les niveaux des maternelles dans sa classe unique. Le but de l'école de Châtel est d'assurer un enseignement et un périscolaire de qualité dans un climat agréable. Le risque d'accueillir les maternelles sans disposer d'un deuxième professeur est présent et viendrait créer une situation difficile pour l'enseignante et les élèves.

## ECHANGES AVEC LE PUBLIC :

Suite à cet exposé, les personnes assistants à la réunion publique ont pu faire part de leur avis face à la situation et de leurs idées pour le devenir de l'Ancienne Ecole de Garçons. Leurs interventions ont été résumées et notées :

- ! Les effectifs sont trop justes et le projet d'accueillir les maternelles est trop risqué. L'usage du site ne devrait pas être scolaire.
- ! L'usage scolaire est trop restrictif. Les autres habitants ne pourraient pas utiliser le site.
- ! Le bâtiment de l'ancienne école pourrait accueillir l'annexe de la mairie de Cordéac et à sa place actuelle un logement en RDC pourrait être fait.
- ! Le bâtiment pourrait devenir des logements.
- ! Châtel dispose déjà d'un parc de logements important qui a besoin d'être entretenu et rénové.
- ! Avant de réaliser du logement : il faudrait remettre en circulation des logements privés vacants pour accueillir des nouveaux habitants. La municipalité n'a pas de marges de manœuvre sur le logement privé.
- ! Le risque de récupérer les maternelles est énorme. La surcharge de la classe serait vraiment dommageable.
- ! L'école actuelle est très bien. Elle a une âme et il serait dommage de la déplacer.

- ! Les élus rappellent l'enjeu de la cantine : actuellement la cantine se trouve dans la salle polyvalente mais cela n'est pas adapté. L'ancienne école pourrait être le lieu idéal.
- ! Le bâtiment pourrait servir de restaurant pour les scolaires, la population et les touristes et à l'étage des petits logements saisonniers d'accueil touristiques pourraient être prévus. Sachant que Cordéac dispose déjà de 10 petits chalets pour l'accueil touristique et du Gîte de Bachilianne.
- ! Le bâtiment pourrait accueillir des services pour les habitants – sur le modèle du café-épicerie O'Talon : épicerie, boissons, etc. Cela dépannerait et ferait vivre la place.
- ! Les effectifs scolaires sont fragiles mais sont proches de déclencher l'ouverture d'une deuxième classe : il faut se laisser une marge de manœuvre pour pouvoir ouvrir si besoin une 2<sup>ème</sup> classe rapidement. Il faut bien prévoir une capacité d'évolution de nos bâtiments.
- ! Pour l'ouverture d'une deuxième classe : il faudrait réhabiliter l'étage de l'école actuelle. Il faut bien prendre en compte les normes incendies et handicaps.
- ! L'idée de restaurant est intéressante mais les règles pour la cuisine collective sont draconiennes et demandent beaucoup d'espace. La cuisine centrale pourrait être à la Marmottière, qui est équipée et spacieuse. L'ancienne école pourrait être uniquement un lieu de distribution où l'on servirait les repas en liaison chaude.
- ! Il faudrait prévoir des places de parking en conséquence.
- ! Ce bâtiment pourrait être une salle hors sac. Une salle de rassemblement au cœur du village.
- ! L'usage de ce bâtiment doit être étudié en coordination avec celui de la Marmottière qui est un lieu extraordinaire qui dispose de nombreuses chambres, d'un ascenseur, et d'une grande cuisine. La réflexion doit être globale.
- ! L'école pourrait être à la Marmottière. Il y aurait un gros impact sur le cœur du village si l'école devait être déplacée.
- ! La Marmottière pourrait être une maison de retraite et l'on pourrait créer du lien intergénérationnel par le biais du bâtiment de l'ancienne école (restaurant scolaire et ouvert).
- ! La Marmottière pourrait être le lieu de classe verte, ou de locations touristiques pour groupe.
- ! L'ancienne école serait idéal en restaurant : à l'intérieur et à l'extérieur sur la future place, sur le bord de la départementale et avec de quoi se garer.
- ! L'ancienne école est un bel emplacement pour les touristes à pied ou en cheval aussi (arrêt pour bassin).
- ! L'étage de l'ancienne école pourrait être un lieu d'accueil pour les associations (réunions, assemblées générales, etc.)
- ! Le bâtiment pourrait servir de point d'exposition sur le passé de Cordéac (chasse, rallyes, pastoralisme, etc.) sorte d'écomusée dans ce bâtiment patrimonial.

#### INSCRIPTIONS POUR LA GROUPE DE TRAVAIL

Suite aux exposés des élus, et des architectes/paysagistes ainsi qu'aux idées des habitants, les participants à la réunion publique, pour ceux volontaires, ont été invités à s'inscrire à un groupe de travail qui aura pour but de définir les orientations soumises pour validation au Conseil Municipal.

13 personnes se sont inscrites.